

L'enquête : praxis impliquée ou praxis libérée ?

Daniel Guy

► **To cite this version:**

Daniel Guy. L'enquête : praxis impliquée ou praxis libérée? : Quand l'aide à la décision concourt à libérer les praxis d'une référence trop étroite aux usages concrets.. L'Année de la Recherche en Sciences de l'Éducation, 1998, pp.65-78. <hal-01054328>

HAL Id: hal-01054328

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01054328>

Submitted on 6 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enquête : praxis impliquée ou praxis libérée ?

Quand l'aide à la décision concourt à libérer
les praxis d'une référence trop étroite aux
usages concrets

Daniel Guy

Université de Toulouse Le-Mirail

Introduction

Dans l'entrelacs des démarches qui réalisent le processus d'Aide à Décision Politique (ADP), nous distinguons trois dimensions : le système « demande-commande », l'enquête et le rapport d'expertise-conseil. Chacune de ces dimensions est en étroite interaction avec les autres et l'ensemble ne renvoie pas à des séquences isolées et successives de l'intervention. Dans ce contexte, nous écartons d'emblée une conception trop étroite de l'enquête qui limiterait celle-ci à la collecte des données sur le terrain ou, plus largement, à l'intervention du chercheur en tant qu'expert-conseiller. À l'opposé, nous proposons, en nous inspirant des travaux de Dewey (1938), de considérer le caractère continu l'enquête qui vise à réduire le doute qui sous-tend le développement des conduites politiques.

De ce point de vue, l'intervention du chercheur, même si elle présente les caractères opératoires d'une enquête scientifique, est une modalité particulière d'un processus plus large au cours duquel les politiques cherchent à augmenter le degré d'*assertibilité garantie*¹ des propositions

¹«Si l'enquête commence dans le doute, elle s'achève par l'institution de conditions qui suppriment le besoin du doute. On peut désigner ce dernier état de choses par les mots de croyance et connaissance.» (Dewey, 1993 : 65) Afin de se dégager de toutes préconceptions métaphysiques et épistémologiques, l'auteur préférera l'expression

qui fondent leur action. Si cette hypothèse est pertinente, alors les structures de l'enquête contribueront à l'analyse de l'intercession de l'intervention du chercheur en tant qu'expert-conseiller et des logiques d'action en oeuvre sur le terrain. La distinction entre les caractères spécifiques de l'enquête de sens commun et ceux de l'enquête scientifique nous conduira alors à différencier et à articuler les *praxis impliquées*, en connexion immédiate avec les conditions environnantes, des *praxis libérées* d'une référence trop étroite aux usages concrets. Au niveau de la méthode, nous laisserons provisoirement la discussion concernant l'enquête de sens commun et l'enquête scientifique, adoptant la structure commune : le schème pour examiner les points d'articulation entre la logique d'intervention du chercheur et les logiques d'action des acteurs dans un dispositif d'Aide à la Décision Politique.

1 - L'enquête : une détermination progressive de la situation

Dewey conçoit l'enquête comme « la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié » (Dewey, 1993, 169).

Dans cette définition, l'importance accordée à la transformation des situations souligne que nos expériences, nos raisonnements et nos jugements, ne renvoient jamais à des objets isolés mais à des objets en relation, en connexion avec un ensemble structuré organiquement² qui définit leur contexte. C'est en ce sens que, dans le domaine de l'aide à la décision, nous intégrons l'intervention du chercheur dans un environnement plus large : celui de l'enquête des politiques qui en définit le contexte. Or, de manière générale, une enquête contribue à organiser le contexte dans lequel elle s'insère puisqu'elle transforme une situation indéterminée en une situation déterminée en ces distinctions et relations. Autrement dit, l'intervention, en actes, des experts-conseillers sur le terrain constitue un facteur d'organisation de la situation en contribuant ainsi à sa détermination. De plus, nous devons considérer que les acteurs ne restent pas les bras croisés en attendant les résultats de l'étude. Par leurs actions et leur démarche, ils contribuent à déterminer progressivement la situation.

Dans cette perspective, la notion de contextualisation développée par Bru, et définie « comme un processus dynamique dans (par) lequel le praticien est contextualisé / contextualisant » (Bru, 1994, 172), est adaptée pour

“assertibilité garantie” aux termes de “connaissance” et de “croyance”.

² Nous reprenons ici la notion d'ensemble organique développée par Marx dans son *Introduction à la critique de l'économie politique* pour analyser les relations entre production, consommation, distribution et échange.

définir l'intercession et l'articulation entre la logique d'intervention du chercheur et la logique des acteurs du processus décisionnel. Ce faisant, nous « décrochons » partiellement le processus de contextualisation du praticien, dans tous les cas de l'action individuelle, pour le situer davantage au niveau des modes opératoires, des langages formalisés et des réseaux d'acteurs. Plus globalement, nous dirons que le système des conditions contradictoires qui définit le sujet-local (Ferrasse, 1995 ; Guy, 1995) placé sous la dynamique du processus décisionnel, est un contextualisant de l'enquête. Enquête qui, à son tour, par sa contribution à l'organisation progressive du contexte, devient, tout en restant contextualisé par lui, un contextualisant du sujet-local. Sur un autre plan, le rapprochement entre les analyses de Dewey qui conçoit l'enquête comme une détermination progressive de la situation - mouvement depuis une « situation ouverte » « parce que ses éléments constitutifs ne tiennent pas ensemble » vers une situation déterminée, c'est-à-dire un « univers de l'expérience » fermé - et le principe d'incomplétude, selon lequel aucun « *système ne peut se clore à l'aide des seuls éléments intérieurs au système* » (Debray, 1981, 256), nous conduit à proposer un nouveau regard sur le rapport d'expertise-conseil, car tout au long du processus, n'est-il pas cet élément extérieur au système qui permet de clore le système ? Autrement dit, le rapport d'expertise-conseil, par l'événement de sa présence à venir, ne joue-t-il pas le rôle d'un endroit vide à investir ? D'une surface de projection encore externe au système (parce qu'à venir) ? D'une interruption dans le cours des choses, soit une modification de l'espace et du rythme des événements ? Si oui, alors le rapport d'expertise-conseil joue le rôle du « MA » qui est au Japon un intervalle spatial et temporel, « temps de pause existant entre deux ou plusieurs phénomènes se déroulant l'un à la suite de l'autre ou coexistant ». « Le « MA » est un espace, un endroit vide, signe de l'éphémère, une interruption qui donne du sens » (Dupas, 1994).

2 - La situation indéterminée

Contre l'héritage de la philosophie subjectiviste, Dewey note que ce sont les *situations* dans lesquelles les acteurs sont pris et impliqués qui sont intrinsèquement douteuses. Le doute n'est pas le fruit d'un état psychologique des acteurs mais le produit de la rencontre entre un organisme support d'un moi, d'une conscience, et une matérialité du monde constituée par cette rencontre en environnement. L'origine du doute est donc dans l'issue objectivement indéterminée de la situation et non dans la subjectivité des acteurs.

Dans le cas de l'Aide à la Décision Politique, nous observons qu'effectivement à l'origine de la demande - donc de l'enquête - se trouvent

des situations contradictoires entraînant le doute quant à leur issue. Les conduites politiques de développement économique d'un territoire constituent un exemple de demandes où *la situation initiale est de nature indéterminée* car, au regard de la complexité du problème, elle est confuse : 1) son dénouement en fonction des actions engagées est imprévisible, 2) sa structure contradictoire tend à provoquer des *réactions discordantes*³ chez les partenaires socio-économiques.

3 - L'institution d'un problème

« La situation devient problème dans le cours même du processus qui la soumet à l'enquête » (*ibid.*, 172). La situation est alors déclarée « problématique »⁴. Cette étape est importante car la transformation de la « problématique » posée par la situation initiale en un ou plusieurs problèmes résout partiellement l'indétermination de la situation initiale. En effet, cette transformation s'effectue en fonction d'une grille de lecture de la réalité, produit des expériences et des enquêtes antérieures. Elle enferme l'enquête dans des directions privilégiées qui résoudront, chacune de manière distincte, l'indétermination initiale.

Dans le domaine psychologique, la mise en œuvre d'une analyse individuelle ou d'une thérapie familiale pourront tenter de résoudre la même situation initiale mais produiront des situations finales distinctes. Dans le domaine de la prévention routière, l'analyse individuelle des accidents de la route au cas par cas ou l'analyse globale en termes de structure du réseau routier, de flux de transport, etc., orienteront la détermination de la situation initiale vers des voies différentes qui ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre.

En ce qui concerne l'aide à la décision politique, l'appel à un expert-conseiller est un premier pas vers la résolution de la situation « problématique » car il implique non seulement la formulation du problème, mais aussi son institutionnalisation à travers une commande. Le choix de l'expert, en fonction de ses compétences spécifiques, apparaît comme un facteur d'orientation du registre des suggestions pour résoudre le problème. En effet, au niveau de l'intervention des experts conseillers, de leur enquête spécifique, instituer un problème, c'est inscrire le

³ Vocabulaire que nous empruntons à l'auteur.

⁴ Afin de ne pas créer de confusion, chaque fois que nous utiliserons le terme de problématique au sens d'une situation qui pose problème, nous le mettrons entre guillemets pour ne pas le confondre avec celui plus précis en usage dans le registre scientifique habituel.

questionnement de la situation socio-économique initiale dans une problématique scientifique par son insertion dans un champ théorique afin de produire des connaissances. Cette production de connaissances, qui vise ici des conséquences praxéologiques, dépend de la particularité de la situation et du site théorique occupé par l'équipe d'intervenants. C'est pourquoi nous dirons que le choix de l'expert délimite le champ des recommandations possibles puisque ces dernières sont partiellement déterminées par les connaissances produites au cours de l'expertise.

Ces considérations, qui ne posent guère de problèmes, n'en demeurent pas moins importantes quant à leurs conséquences du point de vue de l'articulation de l'intervention du chercheur et des logiques d'action des acteurs. Comme nous venons de le remarquer à travers le choix de l'expert et l'institutionnalisation du problème, les acteurs participent de fait, et de manière importante, à la résolution des situations «problématiques» par l'orientation générale qu'ils donnent à l'enquête. Dans une entreprise, recourir à un « graphologue » ou un comité de sélection pour assurer le recrutement d'un salarié, ce n'est pas donner la même orientation à l'enquête qui cherche à déterminer le meilleur candidat en fonction du profil de du poste à pourvoir. La grossièreté de l'exemple n'enlève malheureusement rien à sa réalité. En matière de développement économique, recourir à une équipe interdisciplinaire pour analyser l'ensemble des composantes de la vie socio-économique d'un département ou recourir à des spécialistes « pointus » de l'économie, c'est orienter l'enquête dans des voies différentes.

Mais, si par leurs choix, les acteurs concourent partiellement à la détermination des registres d'expertise et de conseil du rapport qui sera rendu à l'issue d'une intervention, nous devons aussitôt noter que les chercheurs, en contribuant à la construction de la demande par l'offre qu'ils développent, participent réciproquement à l'institutionnalisation du problème et à sa formulation. Si formuler un problème, c'est partiellement transformer par l'enquête une situation « problématique » en une situation déterminée (Dewey, 1993), alors le chercheur contribue fortement à cette détermination partielle. De fait, et paradoxalement, le chercheur contribue à résoudre un problème qu'il a formulé en partie. En conclusion provisoire, nous dirons que soumettre une situation à l'enquête à travers l'institution d'un problème, c'est l'inscrire dans un champ de codétermination progressive.

4 – La détermination de la situation initiale

L'indétermination de la situation initiale est relative parce qu'en fait une situation complètement indéterminée ne donnerait aucune prise à l'enquête. Une situation indéterminée représente la limite inférieure du degré de détermination d'une situation. L'enquête apparaît alors comme une transformation qui augmente le degré de détermination de la situation initiale. Résoudre le problème, c'est au préalable rechercher les « éléments constitutifs d'une situation donnée », soit les faits déterminés qui existent dans la situation initiale et que la première observation organisera. Les données de cette observation constituent les « éléments du problème ». Notons au passage que ces données de l'observation dépendent du site occupé : expériences passées, résultats d'enquêtes antérieures, champ théorique ; ce qui revient à concevoir qu'une même situation peut être différente, en ses éléments constitutifs, selon l'enquêteur.

5 – Le raisonnement

L'enquête s'appuie sur un discours rationnel qui développe les significations que contiennent les idées dans leurs relations réciproques. C'est-à-dire que l'acceptation d'une idée ou signification, puis son développement, dirigent les activités à venir (*ibid.*, 177) comme l'illustre le raisonnement scientifique à travers le développement d'une hypothèse générale jusqu'à son opérationnalisation.

Ce point attire notre attention sur la place et le rôle de la restitution des rapports intermédiaires car, si au cours de cette restitution, les acteurs du système décisionnel acceptent telle relation de signification, ils sont en fait conduits à accepter un ensemble de nouvelles relations de signification, soit une nouvelle détermination de la situation. C'est dire qu'au-delà d'une dimension participative soulignée par la littérature, *la restitution intermédiaire joue un rôle logique dans la détermination progressive de la situation.*

6 - Le caractère opérationnel des faits-significations

Après avoir montré le caractère fonctionnel des idées qui organisent et dirigent l'observation (*ibid.*, 178), Dewey souligne le caractère opérationnel des faits qui ne sont pas le simple résultat de l'observation. Leur fonction essentielle est d'éprouver les idées qui guident la procédure de

détermination progressive du problème. Mais un fait isolé ne prouve rien ; ce n'est que dans leurs interactions réciproques, leur organisation, que les faits peuvent remplir leur fonction de preuve. Autrement dit, les faits coopèrent fonctionnellement avec les idées dans la résolution de la situation « problème » car si les idées structurent et dirigent l'observation, celle-ci « produit » de nouveaux faits qui, à cause de leur caractère opératoire, infirment ou valident les idées. D'autre part, les faits nouvellement observés déterminent un nouvel ordre de faits et ainsi de suite (*ibid.*, 179).

Par rapport à l'articulation entre la *logique de l'intervention* et la *logique d'action* des acteurs impliqués dans un réseau, support d'un processus décisionnel, remarquons que la conduite des observations sur le terrain génère deux catégories de nouveaux faits :

6.1 - La première renvoie aux réactions des acteurs aux pratiques concrètes de l'intervention. En effet, côté terrain, par les réflexions induites par les entretiens ou les questionnaires, par les réseaux mobilisés, par le comité de pilotage mis en place, l'intervention modifie concrètement la situation initiale en provoquant de nouveaux faits non observés auparavant. Ces nouveaux faits, organisés avec d'autres faits comme plus tard l'impact du rapport d'expertise-conseil, ou déjà les réactions à la restitution du rapport intermédiaire, contribuent à déterminer progressivement la situation.

Ces remarques conduisent à considérer le caractère opératoire de l'intervention car les nouveaux faits en réaction à l'intervention de l'expert-conseiller sur le terrain sont de deux ordres : d'une part, les réactions à l'observation, phénomène bien connu dans l'observation des systèmes humains depuis les travaux d'Elton Mayo (1933), mais toujours difficilement maîtrisable dans le cadre concret d'une pratique d'intervention ; d'autre part, l'impact de l'intervention, considérée ici non seulement comme un *moyen d'analyse et de réflexion* afin d'anticiper, en fonction de la situation « problématique » initiale, les conséquences de telles ou telles actions, mais déjà comme *moyen d'action* qui contribue activement à la résolution pratique de la situation problématique. Étant entendu que tout outil d'analyse et de réflexion est en soi un moyen d'action, nous distinguons les moyens en fonction des fins principales dont ils sont les instruments. Le but des outils d'analyse et de réflexion est d'abord de nourrir l'activité conceptuelle, alors que les moyens d'action agissant directement sur les choses environnantes : leur but est la

transformation concrète et pratique de l'environnement. Dans un effort de rationalisation de l'action, les seconds dépendent des premiers. En recourant à cette distinction, nous voulons souligner que l'intervention du chercheur qui se donne les moyens de ses observations est avant tout un outil d'analyse et de réflexion, mais, du fait même de son insertion dans le système pratique elle devient plus ou moins volontairement un outil d'action qui transforme concrètement la situation initiale.

6.2 - La seconde catégorie de nouveaux faits générés par la conduite de l'observation sur le terrain renvoie aux données progressivement construites par l'appareil méthodologique mis en place par l'intervenant. Dans ce cas, les nouveaux faits intermédiaires ne sont pas systématiquement de nouveaux éléments du problème tel qu'il se pose sur le terrain. En effet, le jeu des répétitions observations-hypothèses dans le cadre d'une analyse multidimensionnelle des données, par exemple, contribue à déterminer la situation initiale, mais au niveau abstrait de la connaissance pour la connaissance, car ces observations, tant qu'elles ne sont pas "communiquées" d'une manière ou d'une autre aux acteurs du terrain, ne peuvent pas constituer de nouveaux éléments déterminant la matérialité de la situation problème.

7 - De l'enquête de sens commun à l'enquête scientifique

A ce stade de notre analyse, nous distinguerons avec profit l'enquête de *sens commun* et l'enquête *scientifique*. Au-delà du schème commun, enquête de sens commun et enquête scientifique se différencient par « les fins ou les conséquences objectives qu'elles ont à atteindre ». *L'enquête de sens commun vise une utilisation concrète, une jouissance, des produits de l'enquête. Praxis impliquée* (au sens de pliée dedans), en connexion avec les conditions environnantes, l'enquête de sens commun met en oeuvre les ressources, les techniques et les langages en usage dans l'environnement considéré pour déterminer concrètement des solutions. Au contraire, *praxis libérée* d'une référence trop étroite aux usages concrets, *l'enquête scientifique met en relation réciproque les significations « libérées de la référence directe aux occupations »*. Son objet principal est la construction d'un système abstrait de relations dont la cohérence interne est un critère majeur de validation.

Dans le cadre d'un dispositif d'aide à la décision politique, quand l'expert-conseiller établit l'état des lieux (expertise) en mettant en oeuvre une

investigation à caractère scientifique, son enquête est relativement détachée d'une référence directe aux occupations et aux usages concrets même si, dès ce moment, le registre de recommandations est présent à son esprit car cette présence est essentiellement idéale, conceptuelle. Pour être plus précis, même si les deux termes de l'opposition *praxis libérée* / *praxis impliquée* sont présents dans la pratique de l'intervenant au moment de l'expertise, le terme dominant est celui de la *praxis libérée*. Cette relation tend à s'inverser sur le versant des recommandations où les produits de l'expertise deviennent le *contenu* d'une nouvelle enquête au cours de laquelle les préoccupations concrètes deviennent principales même si la jouissance des produits de l'activité de recommandations n'est pas consommée par l'intervenant ce qui lui permet de se préserver d'une implication trop directe dans le système d'actions.

Versant expertise, les faits intermédiaires produits au cours du développement corrélatif des faits observés et des significations, tant qu'ils restent au niveau du laboratoire, ne sont pas repris par la *praxis impliquée* des acteurs du système décisionnel. Mais dès qu'ils sont communiqués, ils sont absorbés par la *praxis* des acteurs, et sur le terrain, nous observons une pression des commanditaires pour disposer, *comme contenu de leur enquête*, des objets produits par l'enquête scientifique. C'est-à-dire que les acteurs sont pressés d'intégrer dans leur *praxis* l'usage des nouveaux faits construits par l'enquête scientifique, puisque leur enquête, en connexion étroite avec leur environnement, cherche une résolution concrète de la situation problème. C'est en ce sens que nous nous autorisons à dire que l'enquête des acteurs d'un système décisionnel est une enquête de sens commun en restant au plus proche de la définition proposée par Dewey. L'expert-conseiller est donc parfois sollicité pour que les faits intermédiaires construits par son travail d'observation soient injectés dans la *praxis impliquée* des acteurs et donc transformés en éléments du problème. Ce faisant, sa *praxis libérée* d'une connexion trop étroite avec l'environnement court le risque d'être à son tour impliquée en transformant prématurément son travail d'investigation en enquête du sens commun. Pour prémunir le chercheur contre ce risque, nous en sommes venus à penser, dans le dispositif même de l'enquête, la manière de traiter ces attentes parfois trop pressantes des commanditaires. Deux modalités pratiques de l'intervention permettent de traiter ce problème :

- La restitution d'un ou plusieurs rapports intermédiaires qui permettent au chercheur de répondre à la sollicitation des commanditaires tout en maintenant, pendant le temps qui sépare les rapports intermédiaires, la distance nécessaire avec les préoccupations utilitaires de l'environnement qui lui garantissent l'exercice d'une praxis la plus libérée possible.

- La mise en place d'un groupe d'appui, formé des chercheurs du laboratoire qui n'interviennent pas directement sur le terrain concerné par l'intervention dont est responsable le chef de projet, et vers lequel celui-ci pourra se retourner pour prendre du recul en analysant avec lui la manière de traiter convenablement une demande pressante des acteurs, et parfois justifiée de leur point de vue. La réunion du groupe d'appui a pour objectif de libérer à nouveau la praxis du chercheur-intervenant, ou du moins, de l'aider à maîtriser son implication.

La *praxis libérée* d'un usage immédiat des significations produites par les observations, qui reste la condition essentielle pour conceptualiser un système de relations qui s'arrache au vécu immédiat des acteurs, n'est donc jamais donnée une fois pour toutes. Elle est le fruit d'un travail de distanciation permanent, et davantage le résultat d'une attitude et d'une prise de position épistémologique que d'un raffinement instrumental.

Conclusion : l'enquête comme facteur d'organisation des réseaux socio-techniques

En résumé, le processus d'Aide à la Décision Politique est une modalité particulière d'une enquête plus générale, fondée sur le doute des acteurs quant à la résolution d'une situation « problématique ». Avant même toute remise d'un rapport intermédiaire ou terminal, l'intervention des chercheurs joue le rôle d'un organisateur de contexte, c'est-à-dire qu'elle participe pleinement comme *contextualisant* à la détermination progressive de la situation initiale qui définit le *contextualisé* de l'intervention. A ce stade, le rapport à venir nous est apparu, au nom du principe d'incomplétude, comme le support imaginaire qui permet la clôture, indispensable à son organisation, du système d'actions. Une observation plus attentive permet de distinguer la conduite opératoire de l'enquête à trois niveaux distincts que nous n'avons pas encore suffisamment explicités même si nous avons analysé leurs interactions.

1) Au niveau général, l'enquête des politiques a pour objet la détermination progressive des conduites politiques efficaces en fonction des situations « problématiques » qui lui sont soumises.

2) Quand l'enquête politique a recours à une expertise-conseil, elle utilise, comme moyen et comme contenu, les faits nouvellement construits par l'intervention concrète des experts-conseillers sur le terrain qui modifient la situation existante (mise en place d'un comité de pilotage, réactions des acteurs à l'observation, etc.), et les objets concluants de l'étude (résultats de l'expertise et recommandations).

3) A ce stade, nous devons considérer une nouvelle distinction : l'enquête, **versant expertise**, vise une détermination abstraite de la situation initiale sous la forme d'un système de relations afin de fonder un diagnostic support d'une nouvelle enquête dont le rôle est de produire, **versant recommandations**, des idées et des significations dont le caractère fonctionnel n'est actualisé que par leur utilisation concrète dans le cadre de la *praxis impliquée* des acteurs, c'est-à-dire par leur intégration dans le processus de l'enquête générale au niveau des politiques.

A ce niveau le fonctionnement en « réseau socio-technique »⁵ des différents acteurs (les hommes) et actants (les différentes logiques ou formes de rationalité, les instruments, les organisations, etc.) est particulièrement clair car nous percevons que le réseau ne se réduit pas à un système de relations entre différents acteurs mais qu'il a une dimension instrumentale et fonctionnelle. Sans le réseau socio-technique, l'enquête, versant recommandations, présenterait un caractère inachevé puisque la fonctionnalité des idées ne serait pas actualisée ; de même l'enquête des politiques quand elle leur suggère une idée comme la prise de recul pour analyser une situation, ou la consultation des acteurs, au-delà de tout clivage politique, ne pourrait se poursuivre sans le réseau socio-technique formé entre l'équipe d'intervenants et les différents acteurs et actants du terrain. Attaché à la détermination progressive de la situation initiale indéterminée en une situation déterminée en ses distinctions et en ses relations constitutives, le réseau est agencé selon une structure de fonctionnement dont la logique est déterminée par le schème de l'enquête.

⁵ Nous utilisons ici le concept de réseau socio-technique développé par M. Callon (1989) pour rendre compte de l'activité des laboratoires scientifiques qui visent à construire un environnement favorable à leurs recherches.

Nous retiendrons que la résolution pratique d'une situation problématique comme le développement socio-économique des zones rurales constitue le contexte global d'une enquête générale qui vise à réduire le doute quant aux actions politiques mises en oeuvre, mais que cette enquête est effectivement conduite dans un cadre évolutif qui est constitué par une série d'enquêtes intermédiaires dont les objets sont produits par les enquêtes antérieures, ou par les nouveaux éléments du problème liés à la transformation de la situation par l'action des uns ou des autres. C'est-à-dire que l'expertise qui échappe à la technique et au schéma fin-moyens lorsqu'elle vise la formulation d'un diagnostic, et plus encore, quand articulée au conseil, elle vise la formulation d'un registre de recommandations, ne peut être ramenée à un programme qui figerait dans un temps spatialisé l'articulation des moyens et des buts. L'expertise, du fait de la transformation continue de la situation à laquelle elle contribue, et à laquelle elle doit s'adapter, relève donc davantage d'une stratégie que d'un programme.

Notes bibliographiques

- BEDIN, V. (1993). **L'Aide à la Décision Politique. De la recherche à la praxéologie, le cas de l'expertise-conseil**. Thèse de Doctorat nouveau régime sous la direction du Professeur J. Ferrasse. Université de Toulouse-le-Mirail, 437 p.
- BRU, M. (1994). Quelles orientations pour les recherches sur la pratique de l'enseignement ? PUF. **L'année de la recherche en sciences de l'éducation**, 1994, p. 165-174.
- CALLON, M.(1986). Eléments pour une sociologie de la traduction. **L'année sociologique**, 1986, 169-208.
- DEBRAY, R. (1981). **Critique de la raison politique**. Paris : Gallimard.
- DEWEY, J.(1938). **Logique. La théorie de l'enquête**, trad. 1993. Paris : PUF, 693 p.
- DUPAS, R.(1994). L'intervenant et l'intervalle. **Recherche scientifique et praxéologique dans le champ des pratiques éducatives**. Tome 2. Communications, 172-175. Acte du congrès A.F.I.R.S.E., 1994.
- FERRASSE, J. (1995). Le Sujet Local, in **Bulletin de l'association des enseignants chercheurs en Sciences de l'éducation**, N° 17, mars 95, p. 27-35.
- GUY, D. (1995). **La surdétermination des facteurs d'aide à la décision politique et judiciaire. Le cas du juge prud'homal conçu comme sujet-local**. Thèse nouveau régime sous la direction du Professeur Jean Ferrasse, Université de Toulouse-le-Mirail. 860 p.

MARX, K. (1857). **Introduction à la critique de l'économie politique**. Paris : Editions sociales.